



**Message de Juan Somavia
Directeur général du Bureau international du Travail
à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre
le travail des enfants**

12 juin 2009

Aujourd'hui, nous nous intéresserons plus particulièrement au sort des filles astreintes à travailler: du lever au coucher du soleil, elles travaillent durement dans les champs; invisibles, elles s'acquittent de tâches ménagères ou bien encore elles vivent et travaillent dans les rues du monde entier. Or elles ont le droit, comme tous les autres enfants, de ne pas être contraintes à travailler, elles ont le droit de recevoir une éducation et de s'épanouir.

Mais la discrimination dont elles font l'objet, le fait que leur travail soit souvent invisible et le fardeau des responsabilités ménagères pèsent lourdement sur leur destin.

En cette Journée mondiale, nous célébrons aussi le 10^e anniversaire de l'adoption de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Il ne manque plus que 14 ratifications pour que cet instrument soit universellement adopté par les 183 Etats Membres de l'OIT. Cela démontre à quel point l'engagement et la détermination des pays sont forts en la matière. Cette convention nous enjoint aussi à nous préoccuper tout particulièrement de la situation des filles.

D'après les estimations du BIT, près de 100 millions d'entre elles sont contraintes à travailler, 53 millions exécutant des tâches dangereuses. Un trop grand nombre se voient confrontées à de multiples handicaps: entravées par la pauvreté, elles n'ont aucun choix; certaines traditions les dévalorisent et les privent de tout droit et, enfin, certains systèmes d'enseignement et certaines pratiques perpétuent effectivement leur exclusion.

Investir dans l'éducation et la formation des filles c'est investir dans l'égalité et le progrès social – une fille éduquée est mieux équipée pour rompre le cercle vicieux du travail des enfants et sortir de la pauvreté. Si l'expérience montre que pour les familles les retombées positives sont immédiates, la collectivité, la société ainsi que l'économie en retirent aussi des bénéfices. Malgré cela, les femmes représentent encore près des deux tiers des 16 pour cent d'illettrés dans le monde – conséquence de la persistance de structures inégalitaires et discriminatoires.

La crise actuelle fait beaucoup de victimes, comme en témoigne le nombre d'hommes et de femmes qui basculent dans la pauvreté ou s'y enfoncent davantage. Les progrès chèrement acquis en matière d'élimination du travail des enfants sont remis en cause et les filles sont les plus vulnérables. Nous nous devons d'être vigilants.

Les choix politiques pour favoriser la reprise économique et au-delà traduiront la nature des engagements pris en faveur des enfants du monde entier. Les valeurs, principes et droits auxquels il a été si largement souscrit doivent trouver une traduction concrète dans les mesures prises aux plans national et international pour apporter un soutien à des sociétés dans lesquelles:

- les droits des filles sont respectés au même titre que ceux des garçons;
- les stratégies de survie ne dépendent pas du travail des enfants;
- chaque enfant a accès à une éducation élémentaire, le choix ne se limitant pas à décider s'il convient d'éduquer une fille ou un garçon.

Pour être viables à long terme, les solutions doivent reposer sur des stratégies intégrées qui favorisent aussi la création d'emplois pour les parents et la protection sociale des individus et de leur famille. C'est l'approche prônée dans l'Agenda du travail décent.

En cette Journée mondiale, renouvelons à titre individuel et collectif notre engagement à nous acquitter des responsabilités qui nous incombent pour donner leur chance aux filles et assurer une vie décente à tous les enfants.

* * *